

**Information mensuelle relative au nombre total  
de droits de vote et d'actions composant le capital social**

*Articles L. 233-8-II du Code de commerce et 223-16 du Règlement général  
de l'Autorité des marchés financiers*

**Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 7 février 2025**

<b>Date</b>	<b>Nombre total d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre total de droits de vote théoriques<sup>1</sup></b>	<b>Nombre total de droits de vote nets<sup>2</sup></b>
31 janvier 2025	37.117.772	37.117.772	37.050.537

**Contact Relations Investisseurs :**

[information-financiere@gtt.fr](mailto:information-financiere@gtt.fr) / + 33 1 30 23 20 87

---

<sup>1</sup> Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, ce nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

<sup>2</sup> Déduction faite des actions autodétenues